

Le terme *diègèsis* dans le livre III de la *République* est presque toujours traduit par « récit » en français et par *narrative* en anglais, ce qui invite à y voir une forme de narration¹. Plus prudent que les autres traducteurs, Léon Robin ne traduit pas *diègèsis* par « récit » mais, conformément aux autres emplois du terme, par le sens plus large d'« exposition » ou d'« exposé ». Or, ce qui pourrait apparaître comme un simple détail de traduction réoriente et clarifie la compréhension de Platon.

Rappelons le contexte du fameux passage de la *République* de Platon (III, 392d) auquel Gérard Genette fait allusion au début du chapitre « Frontières du récit » dans *Figures II*. Il s'agit du passage où Socrate se demande quels discours (*logoi*) seront tolérés dans la cité idéale. Après avoir traité la question du contenu des discours, Socrate considère ces mêmes discours du point de vue de leur forme. Comme le précise bien Gérard Genette, Platon limite ici son propos à « la *lexis* (ou façon de dire, par opposition à *logos*, qui désigne ce qui est dit) ». Selon Genette, le terme *diègèsis* s'opposerait alors à la notion de *mimèsis*². Cependant, c'est là une interprétation erronée car les termes *diègèsis* et *mimèsis* ne sont pas mis sur le même plan par Platon et ne sauraient être comparés terme à terme³. En effet, *diègèsis* est ici un terme englobant qui recouvre trois types de *lexis* :

– Tout ce que disent les diseurs de fables (*muthologoi*) et les poètes (*poiètai*), n'est-ce pas l'exposition (*diègèsis*) d'événements passés, présents ou futurs ?

– Ce ne peut pas être autre chose, répondit-il.

– Eh bien, ne se servent-ils pas d'une exposition simple (*haplèi diègèsei*), ou bien d'une autre qu'on produit en ayant recours à la *mimèsis* (*dia mimèseôs gignomenèi*), ou bien d'une autre qui recourt aux deux (*di'amphoterôn*)⁴ ?

Cette question suscite le désarroi de l'interlocuteur de Socrate : « Ceci aussi, je te demanderai de l'expliquer plus clairement » demande-t-il poliment. Et de fait, il faudra bien de la patience à Socrate

pour expliquer ses propos et finalement définir les trois genres qui vont servir de paradigmes aux trois « façons de parler » :

– Je pense qu'à présent tu vois clairement ce que je ne pouvais pas te faire saisir tout à l'heure, à savoir que la poésie et la composition de fables comportent une espèce qui recourt complètement à l'imitation (*dia mimèseôs holè*), c'est-à-dire comme tu l'as dit, la tragédie et la comédie ; puis une autre où c'est le poète lui-même qui procède en racontant (*di'apaggelias*) ; tu la trouveras surtout dans les dithyrambes ; et enfin une troisième, formée du mélange des deux autres (*di'amphoterôn*) ; on s'en sert dans l'épopée et dans plusieurs autres genres⁵.

Ainsi donc, si le terme *diègèsis* recouvre tous les types de *lexis*, on voit bien que, contrairement à ce qu'affirme Gérard Genette, il ne peut pas être compris comme un récit. Comment, en effet, un récit, au sens narratologique, pourrait-il recouvrir aussi bien l'épopée, le dithyrambe, la tragédie ou la comédie ? À moins de donner à ce mot un sens extrêmement large – au risque de dissoudre son sens – il ne saurait être question de récit ou de narration à proprement parler, mais plutôt d'exposition selon l'emploi polysémique auquel Platon recourt dans ses autres œuvres. Par ailleurs, cette traduction a pour mérite de rappeler que la *diègèsis* platonicienne n'est pas une simple catégorie d'analyse formelle. Le diégète de la *République* agit en sujet responsable : comme vient de le rappeler Socrate, il a la responsabilité morale de ses actes de parole⁶.

En réalité, Platon oppose deux façons pour le poète d'exposer une histoire ou, plus précisément, deux types d'expositions (*diègèsis*) : avec *mimèsis* (tragédie et comédie) et sans *mimèsis* (dithyrambe), l'épopée constituant un genre mixte en utilisant partiellement la *mimèsis* lorsque le poète fait parler les personnages au style direct⁷. Dans les termes platoniciens, la *mimèsis* – au sens restreint dans ce passage à l'imitation de paroles – n'est qu'un des

¹ C'est notamment la traduction adoptée dans l'édition des Belles Lettres par Emile Chambry. De façon symptomatique, Stephen Halliwell décrit systématiquement la *diègèsis* comme un récit (*narrative*).

² Gérard Genette, *Figures II*, op. cit., p. 49-69.

³ André Gaudreault, « Narratologie des premiers temps », chap. cit., p. 53-70 ; Stephen Halliwell, « Diegesis – Mimesis », art cit., p. 129.

⁴ Platon, *République*, III, 392d. On notera que la terminaison du participe *gignomenèi* indique très clairement que le terme sous-entendu complété par *dia mimèseôs* est bien *diègèsis* au datif féminin singulier (*diègèsei*).

⁵ Platon, *Ibid.*, III, 394b-c. L'*apaggelia* ne peut pas être réduite à une narration : c'est le fait pour un énonciateur de rapporter des faits mais aussi des paroles, réels ou fictifs, extérieurs à la situation de l'énonciation. Voir plus loin (396c-d) l'emploi d'*apaggellein* pour rapporter les paroles d'une personne.

⁶ Halliwell introduit avec raison la notion de « responsabilité auctoriale » (*authorial responsibility*) (Stephen Halliwell, « The Theory and Practice of Narrative in Plato », art. cit., p. 37) qu'il juge indissociable de l'acte de parole des gardiens.

⁷ André Gaudreault, « Narratologie des premiers temps », chap. cit., p. 60 ; Stephen Halliwell, « Diegesis – Mimesis », art cit., p. 129-130.

moyens possibles d'expression de la *diègèsis*, utilisé pleinement pour la tragédie et la comédie.

On voit que l'opposition entre *diègèsis* et *mimèsis* que Gérard Genette pense trouver dans les textes anciens est une simplification : les deux mots sont bien employés par Platon mais ne sont pas opposés l'un à l'autre. À vrai dire, il semble que Genette projette sur les deux termes l'opposition qu'Aristote élabore dans la *Poétique* entre « poésie narrative » et « poésie dramatique »⁸.

Maxime PIERRE. « D'un récit à l'autre : retour sur la notion de *diègèsis* de Platon à Aristote », *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraire*, 2021, 189.

Vous ferez un **résumé** de ce texte de 760 mots en 100 mots $\pm$ 10 %.

Marquez les dizaines de mots et indiquez le **dé-compte** total à la fin de votre copie.

Les formules caractéristiques doivent impérativement être **reformulées**.

Appuyez-vous sur les **liens logiques** du texte, explicites ou implicites, et **faites des paragraphes**.

Prévoyez **une marge** d'au moins 5 ou 6 cm, et **sautez des lignes**.

Il est interdit d'utiliser un stylo-plume ; utilisez un **stylo-bille ou un feutre de couleur bleue ou noire**. Pas de blanc machine, ni d'effaceur.

⁸ Gérard Genette, *Figures II*, op. cit., p. 58.